

MAIRIE DE PÉROUGES



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux Juillet à 19 heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Nathalie MICOLAS, Maire.

Présents : Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Eric MEUNIER, Gilberto GRECO, Gérard FLEJOU, Philippe LAMBERT, Frédéric MALBOS, Maryvonne HERRENKNECHT, Marie-Victoire DE LA CHAPELLE, Marlène BLASQUEZ, Alain MORGILLO, Paul SAISSET, Paul VERNAY

Absents excusés : Christelle MORTEL donne pouvoir à Marlène BLASQUEZ
Paul SAISSET donne pouvoir à Eric MEUNIER
Philippe LAMBERT

Madame Florence DE POUMEYROL est élue secrétaire de séance

Madame le Maire ouvre la séance à 19H01

Le compte rendu du conseil municipal du 8 Juillet est approuvé à 10 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

=====

1. DIA

Vente des parcelles ZB 271 et ZB 272, d'environ 3022m2 situées côtes d'en bas
Avec 14 voix pour, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

2 TABLEAU DES EMPLOIS POUR CHANGEMENT DE GARDE

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que Monsieur SCHONT Gilles Agent de Maitrise a le droit à changement de garde au 01/07/2024 par rapport à son ancienneté.

Il passera donc un garde d'agent de maitrise principal.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le changement de garde de Mr SCHONT Gilles.

3 TABLEAU DES EMPLOIS POUR OUVERTURE DE POSTE

Madame le maire explique au Conseil Municipal le choix de changer de régisseur pour la gestion des parkings payant de la commune.
Effectivement, une personne sera recrutée 14h par semaine pour s'occuper de la régie des parkings.

Il convient donc d'ouvrir un poste et modifier le tableau des emplois, pour cette nouvelle

embauche.

Le Conseil Municipal avec 12 voix pour et 2 voix contre accepte d'ouvrir ce nouveau poste.

4 DESIGNATION DU LIEU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme le maire expose qu'en vertu de l'article L 2121-7 du CGCT « le conseil municipal se réunit et délibère à la mairie de la commune. Il peut également se réunir et délibérer, à titre définitif, dans un autre lieu situé sur le territoire de la commune, dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité, qu'il offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qu'il permet d'assurer la publicité des séances ».

Compte tenu de la nouvelle composition du conseil municipal et des possibilités qu'offre, en matière d'espace et d'accessibilité, la salle des mariages de la commune de Pérouges en mairie, il convient d'envisager de définir définitivement la salle polyvalente de la commune comme lieu habituel des conseils.

Le conseil Municipal valide à l'unanimité de désigner la salle polyvalente comme lieu de réunion de Conseil.

5 TARIFS STAND AIN EXPRESS

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Ain 'Express pour installer leur stand de départ de leur course sur la place du tilleul.

Elle informe que cette organisation demande un forfait aux joueurs pour participer à cette course donc la commune leur demande une participation financière de 100€ pour la journée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec voix 14 pour, accepte cette somme et autorise son encaissement.

6 Compte rendu des commissions

Travaux et Voirie : 6ème classe : enduit terminé, gravier et grille, sol PVC terminé au 24/07 retouche carrelage à faire. Les clim et CTA en installation, le projecteur et l'éclairage pour le tableau installé, il ne manque que le tableau. La peinture finale sera faite au plus tard le 09/08.

Matin clair : début des travaux chemin des terreaux commence le 22/07 et la fin du chantier est prévue au 09/08. Début des travaux à matin clair commence le 29/07. Problème de débordement du piège à charriage est lié à la graisse mais le problème de débordement du réseau est lié à DO.

SPANC : dossier clos avec la facture Motrio, dossier qui dure depuis 3 ans.

Parking Rapan : le mur de soutènement coulé, reste à réaliser le revêtement dans 2 ou 3 semaines.

Commission sociale : 1/La prochaine réunion de la commission sociale est prévue le mercredi 11 septembre 2024 à 18 h à la mairie avec les extra-municipaux pour organiser le repas des aînés et la distribution des colis. Les produits des colis ont été sélectionnés, reste à les soumettre aux personnes absentes lors de la dernière réunion. Le comptoir de Nena accepte qu'on ajoute le miel local et les chocolats. Elle confectionne les colis et nous les livre mi-décembre.

Choix des menus à valider, l'animation (chanteurs de la Drôme ont bloqué la date du jeudi 28 novembre 2024). Les flyers seront validés à la prochaine réunion et seront distribués début novembre prochain. La liste par quartier est à jour et sera révisée au fil de l'eau. Budgets repas et colis sensiblement similaires aux 2 années précédentes. Les bénévoles ne souhaitent pas de colis cette année.

2/2 nouvelles demandes de logements sociaux. Pas de dédites connues à ce jour. Relance bimensuelle des bailleurs.

3/accompagnement la commission à France service d'Amberieu mercredi pour un dossier complexe. La permanence de Meximieux étant fermée jusqu'à début septembre.

Commission finances : Nos réunions mensuelles se poursuivent, pour un suivi précis avec le plan de trésorerie.

Ecole : le matériel doit arriver cette semaine concernant la nouvelle salle de classe. Un recrutement au SIVOS est en cours pour 2 postes de disponibles, 1 sur BSC pour 19h/semaine et 1 sur Pérouges pour le temps de cantine donc 8h/semaine. Il y a également un changement au niveau du prestataire de la cantine, après une dégustation faite par 8 personnes (2 élus de BSC, 2 élus de Pérouges, 2 parents d'élèves et les 2 responsables des cantines) un cahier des charges respecté, il a donc été décidé de changer de prestataire d'autant plus que Bourg Traiteur n'a pas été présent lors de la dégustation donc ils ont été d'office exclu de cet appel d'offre. Il y avait donc 2 prestataires, RPC et SHCB. RPC a donc été retenu après une étude approfondie qui comprenait plusieurs thèmes, la dégustation, le prix, et le respect du cahier des charges.

Urbanisme : **Autorisations d'Urbanisme (AU)** : Elles sont au nombre de **14** en Juin 2024, ce qui donne au cumul, depuis le début de l'année, **84**. Retour à un mois normal, d'après les éléments recueillis depuis la mise en œuvre de cet indicateur, soit début Janvier 2024.

Relations avec le service "Architectes des Bâtiments de France (ABF)" :

- Le 18 Juillet 2024, nous avons fait connaissance avec le nouvel architecte ABF, **M. Denis Magnol**, au travers d'une réunion de 10H00 à 12H00 + repas.
- Ont assisté à cette réunion les personnes s'occupant des dossiers Urba en Mairie (Amandine et Guillaume), la commission Urba exécutive (Gérard, Gilbert et Jean-Luc), et Mme Le Maire (Nathalie).
- Les sujets abordés ont tourné autour de l'instruction des dossiers (liens avec le service ADS de la Communauté de Commune, transfert des dossiers numérisés vers l'ABF, les prises de contact directs), et l'organisation des permanences avec la préparation des ordres du jour par la Mairie, envoyés avant les dates de permanence, intégrant l'examen de dossiers d'urbanisme ABF et les rendez-vous avec des pétitionnaires demandeurs.
- M. Magnol a abordé 2 dossiers d'urbanisme, pour lesquels il avait été sollicité.
- La volonté de travailler en avant-projet et en parfaite relation, entre l'ABF et l'équipe municipale en charge de l'Urbanisme, est bien quelque chose de partager par tous.
- Rappel : Les permanences mensuelles se tiendront en Mairie de Pérouges, tous les quatrièmes jeudis du mois, de 10H00 à 12H00. La 1ère permanence se tiendra le 26 Septembre 2024.

Patrimoine, Tourisme et vie associative : Conseils municipaux des 18/06/2024 et 22/07/2024.

Pour notre action "**Tourisme**", l'installation des éco-compteurs de visiteurs, confirme une très nette augmentation de la fréquentation touristique avec 158 851 visiteurs en 3 mois entre Mars et fin Mai 2024. Ceci représenterait, en extrapolant sur 6 mois, environ 317 000 visiteurs soit en 6 mois pratiquement autant qu'avant en une année ou on parlait de 300 à 350 000 visiteurs par an ! Le flux est centré sur le week end et les jours fériés avec en moyenne 4000 visiteurs par jour le WE contre 500 le mardi par exemple. A noter un record le jeudi de l'ascension avec 7755 visiteurs dans la journée !

Cette augmentation **va nécessiter des ajustements** comme l'augmentation du personnel municipal le Week-end, des investissements matériels avec en particulier un changement des barrières automatiques devenues obsolètes et, des modifications des règles de circulation et de stationnement dans et aux abords de la Cité.

Devant la **complexité de ces problématiques** avec des intérêts parfois contradictoires, nous en avons confié l'analyse à une structure extérieure, **le CAUE** (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) qui proposera une première analyse en Septembre. D'ici là nous avons validé l'idée de macarons à apposer sur les pare-brise des véhicules des habitants pour leur faciliter le stationnement aux abords de la cité. Les macarons seront distribués en priorité aux habitants et aux commerçants de la cité. Le dispositif sera réévalué à la fin de la saison touristique et adapté en fonction des propositions de l'analyse du CAUE.

Pour ce qui concerne **le Patrimoine**, nous poursuivons notre réflexion autour de la conservation et de la valorisation de notre patrimoine avec l'idée de la mise en place d'un dispositif de **site patrimonial remarquable (SPR)** que nous souhaitons valider et commencer à initier en septembre.

Pour **la culture et la vie associative**, après les nombreuses manifestations proposées par les associations au mois de Juin (fête de la musique à la ferme, concours de Pétanque à Rapan...), nous proposons désormais de fin Juin à mi-septembre de nouvelles actions culturelles "**Les flâneries à Pérouges**" avec l'idée d'intéresser les visiteurs mais aussi les habitants. Ces animations sont le fruit d'une collaboration fructueuse entre la mairie et tous les acteurs locaux du tourisme (GIP tourisme) au sein de la Communauté de communes.

Sinon nous avons eu l'honneur **d'accueillir dans la Cité pour des tournages**, NOS TV le 3/07/24 pour une émission sur le tour de France retransmise en direct aux Pays Bas et à nouveau un tournage historique réalisé par ITV sur la vie d'Henri IV, tournage qui sera diffusé en septembre sur France 2. Les très nombreuses demandes de tournages que nous recevons sont désormais sélectionnées par l'équipe municipale en fonction des valeurs que nous souhaitons transmettre. Ils donnent lieu à une rémunération votée en conseil municipal qui permet de financer certains de nos projets.

Enfin retenez d'ores et déjà la date de la fête **des associations le samedi 07 Septembre 2024** de 9 heures à 13 heures avec apéritif à 12h30.

Communication : le nouveau panneau lumineux a été installé, il faut demander à la copropriété de couper leurs branches pour une meilleure visibilité de celui-ci.

7 QUESTIONS DIVERSES

Eric MEUNIER informe qu'un tournage va avoir lieu avec NOS TV et qu'ils nous verseront une somme de 2100€.

Gilbert réunit la commission travaux le mardi 30 juillet pour parler de l'assainissement de la commune.

Florence demande si on peut reprendre les points de l'agenda 2030 en septembre pour les vidéos des anciens de Pérouges. Une date sera définie au prochain conseil municipal.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h13
Le prochain conseil sera le 2 septembre 2024 à 18h00.**



A collection of approximately 12 handwritten signatures in blue and black ink, arranged in a loose grid. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. Notable signatures include one with 'P7' written below it, one that appears to be 'G. L...' and another that looks like 'G. L...'.

